

La Commune à l'image de sa démocratie participative*

Connaissez-vous le proverbe « Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.. » ? Même si ce proverbe pourrait faire l'objet d'une analyse philosophique et d'interprétations diverses et variées, puisque nous n'oserons pas tellement juger les gens selon leur fréquentations quand bien même cela pourrait être des fois pertinent, l'adaptation de ce proverbe sur les communes ne pourrait générer aucun doute quand il s'agit de démocratie participative. Alors allons-y joyeusement : « Dis-moi quels mécanismes de démocratie participative tu appliques, je te dirai quel genre de commune tu es » !

Quel genre de commune voulons-nous ?

Une commune qui améliore l'infrastructure de base. Une commune qui contribue au développement économique de la ville. Une commune qui contribue au développement culturel de la ville. Une commune qui contribue au développement social de la ville. Une commune qui contribue à la bonne éducation et à l'émancipation des enfants. Une commune qui joue le rôle de première pépinière pour les sportifs, les scientifiques et les artistes en herbe. Une commune qui accorde de l'importance à la mobilité de chaque citoyen. Une commune qui accorde de l'importance au bien-être des générations futures. Une commune qui communique de manière intelligente avec l'ensemble de ses administrés. Une commune qui lutte contre la corruption. Une commune dont les finances sont transparentes. Une commune qui tire le niveau de citoyenneté de ses administrés vers le haut. Une commune qui accorde de l'importance à l'impact de ses décisions et de ses investissements sur les différentes catégories socioprofessionnelles qui habitent ou travaillent sur son territoire. Une commune qui accorde de l'importance aux questions de genre et qui est à l'écoute des citoyens ayant des besoins spécifiques et des minorités habitant ou travaillant sur son territoire. Une commune qui donne l'exemple à suivre pour d'autres communes. Ce sont ces communes là que nous voulons aujourd'hui en Tunisie après plus de 60 ans d'indépendance et après plus de 7 ans de transition démocratique depuis la révolution de 17 décembre 2010-14 janvier 2011. Car si on croit que chaque commune représente une pièce d'un puzzle qui constitue le territoire entier, ce sera au moins avec ce genre de commune nous pourrions prétendre à un pays développé.

Le rêve est permis si...

Et ce rêve sera permis si les responsables communaux, qu'ils soient conseillers municipaux ou administrations municipales, appliquent la démocratie participative, mais pas n'importe laquelle. La solution est la démocratie participative qui se base sur des mécanismes participatifs qui respectent l'équité, la solidarité, la transparence, l'inclusion sociale, l'efficacité et la redevabilité. Des mécanismes participatifs qui accordent de l'importance plus à la technique et à l'expertise qu'à l'approximation et au populisme. Des mécanismes participatifs qui sont aussi divers et variés dans leur conception et leur mode opératoire que les sujets et les thèmes sur lesquels ils vont s'appliquer. Des mécanismes qui respectent le poids électoral, les promesses des élus et la vision qu'ils ont de la ville, tout en tenant compte des niveaux stratégiques de participation des citoyens et des associations de la société civile aux prises de décisions. Enfin des mécanismes participatifs qui tendent la main vers les citoyens isolés ou qui se sont volontairement isolés ainsi que vers les citoyens qui ont tellement de choses à donner à leur commune mais qui sont découragés par le climat et le paysage politique actuel. Ce sont ces mécanismes participatifs que nous voulons pour nos communes tunisiennes, des mécanismes qui tiennent compte du fait qu'aujourd'hui ce qui compte le plus c'est la construction de la confiance entre citoyens et institutions municipales, et qui n'oublie pas que dans nos communes malheureusement, et à juste titre vu le grand passif historique et politique accumulé depuis des décennies, les citoyens n'ayant pas confiance dans leur municipalité sont de loin majoritaires.

Alors oui, quand on s'adresse à une commune aujourd'hui, il faudra simplement lui demander quels mécanismes participatifs applique-t-elle, pour pouvoir lui dire aussi quel genre de commune est-elle : Le genre de commune qu'on veut aider et même garder, ou le genre de commune qu'on veut voir disparaître à jamais.

*** *** ***

* *Kouraich Jaouahdou, Président de l'Action Association, Directeur de l'Agence Local & Global, Tunisie*